

Compte de Résultat

1/2

		31/03/2023	31/03/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	France		
	Exportation		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	240 750	238 390
	Montant net du chiffre d'affaires	240 750	238 390
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	9 955	7 985
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits	644	
	Total des produits d'exploitation (1)	251 349	246 375
	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	24 988	20 958
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 102	507
	Salaires et traitements	122 458	118 660
	Charges sociales du personnel	81 837	84 616
CHARGES D'EXPLOITATION	Cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dotations aux amortissements :		
	- sur immobilisations	792	864
	- charges d'exploitation à répartir		
	Dotations aux dépréciations :		
	- sur immobilisations		
	- sur actif circulant		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	1	8
	Total des charges d'exploitation (2)	231 178	225 613
	RESULTAT D'EXPLOITATION	20 171	20 762

Compte de Résultat

2/2

		31/03/2023	31/03/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	20 171	20 762
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	610 000	305 000
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	610 000	305 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	8 028	8 155
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	8 028	8 155
	RESULTAT FINANCIER	601 972	296 845
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	622 144	317 607
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	2 225	
	Sur opérations en capital	840 000	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	842 225	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	19	
	Sur opérations en capital	40 000	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 539	3 539
	Total des charges exceptionnelles	43 558	3 539
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	798 667	(3 539)
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	29 733	3 648
	TOTAL DES PRODUITS	1 703 574	551 375
	TOTAL DES CHARGES	312 496	240 955
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 391 078	310 420

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

A.M.D.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 352.010 euros
Siège Social : L'Autre Faubourg – 7 rue Sorel Tracy – Cellule A24/A25
49300 CHOLET
R.C.S ANGERS 813 255 411

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2023, qui s'élève à 1.391.078 euros, de la manière suivante :

- | | |
|---|-----------------|
| - à la réserve légale, à concurrence de | 8.696 euros |
| - à titre de distribution de dividendes | 160.000 euros |
| - le solde, soit la somme de | 1.222.382 euros |
| au poste « autres réserves ». | |

Le dividende est mis en paiement à compter de ce jour.

L'assemblée générale prend acte de ce que les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, peuvent sur option, expresse et irrévocable, être soumises au barème progressif de l'impôt sur le revenu pour l'imposition des distributions qu'elles perçoivent. Dans cette hypothèse, les dividendes perçus sont pris en compte dans le revenu net global. Les revenus mobiliers inclus dans l'assiette du revenu global sont retenus pour leur montant net. Dans ce cadre, les dividendes perçus sont éligibles à l'abattement de 40% visé à l'article 158,3.2° du Code général des impôts. Les revenus mobiliers sont ainsi réduits, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, de cet abattement égal à 40 % du montant brut perçu. Sont également déductibles du montant des revenus mobiliers les dépenses engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus. Une fraction de la CSG est par ailleurs déductible. Les distributions sont par ailleurs soumises aux prélèvements sociaux au taux global de 17,2 % dans les limites prévues par les dispositions de l'article L131-6 III 2° du code de la sécurité sociale et aux cotisations sociales pour le surplus.

A défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, les distributions perçues par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumises de plein droit au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (le « PFU ») consistant en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 % dans les limites prévues par les dispositions de l'article L131-6 III 2° du code de la sécurité sociale et aux cotisations sociales pour le surplus. Le PFU est assis sur le montant brut des revenus.

L'abattement de 40 % sur les dividendes d'actions et revenus assimilés n'est pas applicable. De même, les dépenses engagées pour l'acquisition ou la conservation des revenus ne sont pas déductibles. La CSG n'est pas non plus déductible.

Ceci exposé, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont, en tout état de cause, soumises au prélèvement forfaitaire obligatoire égal à 12,8 % du montant du dividende brut voté, qui doit être précompté par la société distributrice, qui n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu dû selon les modalités indiquées ci-dessus, mais qui s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû comme un crédit d'impôt et dont l'excédent non imputé sur l'impôt dû sera restitué.

Toutefois, la société distributrice est autorisée à ne pas précompter ce prélèvement pour les associés dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) et à 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) et qui en font la demande à la société avant le 30 novembre de l'année précédant l'année de paiement du dividende en lui adressant une attestation sur l'honneur que son revenu fiscal de référence est inférieur aux seuils précités. Les prélèvements sociaux dus au taux de 17,2 % sur les distributions versées aux associés personnes physiques sont également en toute hypothèse, retenus puis payés par la société distributrice.

Il est indiqué qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, sous réserve de l'assujettissement du bénéficiaire à l'impôt sur le revenu et de l'exercice par lui de l'option pour l'application du barème progressif, s'élève à 160.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement est nul.

Il est précisé que les cotisations sociales dues sur le montant des dividendes excédant 10 % du capital social, des primes d'émission et du solde moyen du compte courant d'associé seront prises en charge par la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé :

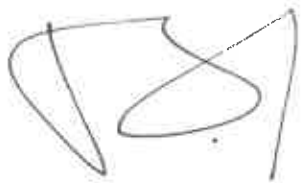
- que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 se sont élevés à 99.970,84 € et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts en matière d'impôt sur le revenu, sous réserve du régime fiscal du bénéficiaire et/ou de l'exercice par lui de l'option pour le barème progressif, s'est élevé à 99.970,84 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul ;
- que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 se sont élevés à 85.000 € et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts en matière d'impôt sur le revenu, sous réserve du régime fiscal du bénéficiaire et/ou de l'exercice par lui de l'option pour le prélèvement libératoire, s'est élevé à 85.000 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul ;

- que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020 se sont élevés à 45.057,28 € et qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts en matière d'impôt sur le revenu, sous réserve du régime fiscal du bénéficiaire et/ou de l'exercice par lui de l'option pour le barème progressif, s'est élevé à 45.057,28 €, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement était nul.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale en date du 18 septembre 2023.

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a vertical line and a small dot.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 265 778 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 703 574 euros** et un total **charges** de **312 496 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **1 391 078 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2022** et finit le **31/03/2023**.
Il a une durée de **12 mois** contre 6 mois pour l'exercice précédent.

HYPOTHESES DE BASE

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés de l'Autorité des Normes Comptables.
Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

METHODES DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucune modification n'est intervenue par rapport à l'exercice précédent.

2 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée des biens selon le système linéaire et/ou dégressif (et dérogatoire).

Pour les biens non décomposables, l'entité a opté pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

L'entité a décidé d'inscrire en charge :
- les coûts d'emprunts liés aux acquisitions,

L'entité a décidé d'inscrire à l'actif :
- Les frais d'acquisition des titres

Les Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- ☐ Matériel informatique : 3 ans
- ☐ Frais d'acquisition de titres de participation : 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.

L'entité a décidé d'inscrire à l'actif les droits de mutations, commissions et frais d'actes dans le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/03/2023	
			Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenc. aménagement						
	Instal. technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 591		2 187		1 476	3 302
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 591		2 187		1 476	3 302
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 612 838		110 000		40 000	1 682 838
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 612 838		110 000		40 000	1 682 838
TOTAL		1 615 429		112 187		41 476	1 686 140

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 557	792	1 476	873
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 557	792	1 476	873
	TOTAL	1 557	792	1 476	873

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement, aménag.						
Instal technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Créances et Dettes

	31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an		
CREANCES	Créances rattachées à des participations				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients	11 985	11 985		
	Créances représentatives des titres prêtés				
	Personnelet comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 785	2 785		
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés	133 000	133 000		
	Débiteurs divers	6 744	6 744		
	Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES	154 514	154 514			
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
	31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 022 654	202 050	799 176	21 428
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 089	14 089		
	Personnelet comptes rattachés	6 114	6 114		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 630	22 630		
	Impôts sur les bénéfices	26 085	26 085		
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 140	7 140		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	505	505		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	4 280	4 280		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 103 496	282 892	799 176	21 428
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	191 242				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	11 985	60 900	(48 915)	-80,32
Autres créances				
TOTAL	11 985	60 900	(48 915)	-80,32

Charges à payer (avec détail)

	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 266	3 823	(558)	-14,58
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 287	12 255	1 032	8,42
Dettes fiscales et sociales	26 070	37 159	(11 090)	-29,84
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	42 622	53 238	(10 615)	-19,94

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/03/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		35 201,00	10,0000	352 010,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		35 201,00	10,0000	352 010,00

Filiales et participations

	31/03/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SARL 2ADP		979 846	100,00	393 051
2. Participations (10 à 50 %)				
SASU MAGELA			100,00	
SCI ALMA			10,00	
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Bilan Actif

		31/03/2023			31/03/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 302	873	2 429	1 034
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 682 838		1 682 838	1 612 838
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	1 686 140	873	1 685 267	1 613 872
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	11 985		11 985	60 900
	Autres créances	142 529		142 529	2 290
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 425 998		1 425 998	379 439
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 580 512		1 580 512	442 629
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
COMPTES DE REGULARISATION	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	3 266 651	873	3 265 778	2 056 501

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/03/2023	31/03/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	352 010	352 010
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	26 505	10 984
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	383 824	188 896
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 391 078	310 420
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	8 866	5 327
	Total des capitaux propres	2 162 282	867 636
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 022 654	1 114 453
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 280	4 280
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 089	12 872
	Dettes fiscales et sociales	62 473	57 260
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 103 496	1 188 865
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 265 778	2 056 501
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 391 077,60	310 420,03
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	282 892	262 334
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		